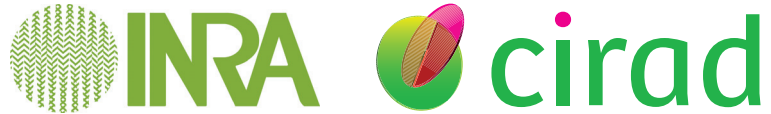


Comité consultatif commun d'éthique pour la recherche agronomique



LES PRINCIPES ET VALEURS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE POUR LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

- 1• Le Comité commun d'éthique considère la reconnaissance de la dignité humaine comme valeur fondamentale. Il s'attachera dans ses recommandations à en donner une application concrète, mettant en œuvre les droits rappelés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.
- 2• Plus généralement, le Comité considère que les valeurs du corpus de déclarations et conventions édifié depuis plusieurs décennies par l'Organisation des Nations Unies et les organisations spécialisées, notamment l'UNESCO, font partie de son cadre de référence, parmi lesquelles la protection et la promotion des expressions culturelles, et la biodiversité. La mise en œuvre de ce corpus passe par des accords internationaux normatifs.
- 3• Il ne faut pas dégrader l'environnement de vie pour les générations futures et ne pas hypothéquer l'avenir de façon irréparable, notamment en épuisant les ressources naturelles ou en mettant en cause les équilibres naturels. Un tel principe de développement durable, impose au Comité de travailler sur le long et le très long terme, et pas seulement sur le court terme. En revanche, le principe d'une réversibilité totale paraît utopique et impraticable.
- 4• Le monde constitue un système. Toute action sur l'un de ses éléments a des impacts sur d'autres éléments : l'analyse doit alors explorer les effets seconds et induits d'une action et les dynamiques et stratégies qu'elle peut susciter ou favoriser. Les problèmes doivent donc être traités de façon privilégiée à l'échelle mondiale, tout en assurant néanmoins la compatibilité entre le global et le local et en prenant en compte les réalités de terrain.
- 5• Le Comité considère que la robustesse et l'adaptabilité d'un système sont des éléments positifs. Ainsi, même dans une société ouverte, une certaine autosuffisance dans le domaine alimentaire est souhaitable au niveau national et régional.
- 6• Le progrès implique une société ouverte aux innovations techniques et sociales, en sachant qu'il faut analyser et prévoir l'impact de ces innovations sur les modes de vie, leur contribution au développement humain, et s'assurer d'un partage équitable des bénéfices qu'elles peuvent apporter.

LES VOCATIONS DE L'INRA ET DU CIRAD ET LEUR INSERTION DANS LES PROCESSUS D'INNOVATION

L'Inra, a été créé en 1946 dans le contexte de la reconstruction nationale d'après-guerre et du projet de modernisation de l'agriculture française. Le Cirad a été créé en 1984, et son origine est profondément ancrée dans l'histoire de neuf instituts dédiés à la recherche agronomique tropicale. Depuis leur création, l'Inra et le Cirad conservent leurs missions, mais s'adaptent aux changements de leur environnement et de leur contexte, aux nouveaux enjeux qui se présentent, aux nouveaux défis qu'ils doivent relever.

Les activités de l'Inra s'inscrivent dans les domaines "agriculture-alimentation-environnement et territoires", l'institut conduisant ses recherches dans un continuum allant de la recherche fondamentale à l'innovation, pour une alimentation saine et de qualité, une agriculture compétitive et durable et un environnement préservé et valorisé. L'Inra assume **cinq missions principales**, confiées par les ministères de tutelle : produire et diffuser des connaissances, concevoir des innovations et des savoir-faire, éclairer les décisions, contribuer à la culture scientifique et au débat science/société et former à la recherche et par la recherche. Premier

institut de recherche européen dans la recherche agronomique, l'Inra entend jouer un rôle majeur dans la mutualisation des moyens de recherche et la construction de l'Espace européen de la recherche. Il développe de nombreuses collaborations avec la communauté internationale, tant avec les pays industrialisés qu'avec les pays en développement.

Les missions du cirad, en France et hors de France, sont de : contribuer au développement rural des régions chaudes, par des recherches et des réalisations expérimentales, principalement dans les secteurs agricoles, forestiers et agroalimentaires ; apporter son concours, à la demande de gouvernements étrangers, aux institutions nationales de recherche dans ces domaines ; assurer l'information scientifique et technique des milieux scientifiques concernés ; participer à la formation de Français et d'étrangers, à la recherche et par la recherche ; contribuer à l'élaboration de la politique nationale dans les domaines de sa compétence, notamment par l'analyse de la conjoncture scientifique internationale. Pour répondre à trois principaux enjeux du développement (social et humain, environnemental et énergétique, et politiques publiques et gouvernance), le contrat d'objectifs 2008-2011 définit six axes prioritaires :

- Contribuer à inventer une agriculture écologiquement intensive pour nourrir la planète.
- Étudier les conditions d'émergence et les modalités de mise en valeur des bioénergies en faveur des populations du Sud.
- Innover pour une alimentation accessible, diversifiée et sûre.
- Anticiper et gérer les risques sanitaires infectieux liés aux animaux sauvages et domestiques.
- Accompagner les politiques publiques pour la réduction des inégalités structurelles et de la pauvreté.
- Mieux comprendre les relations entre l'agriculture et l'environnement et entre les sociétés humaines et la nature, pour gérer durablement les espaces ruraux.

Les deux organismes revendiquent d'être des "organismes de recherche finalisée", l'Inra effectuant "toute recherche scientifique intéressant, initialement, l'agriculture et les industries qui lui sont liées" ¹, mais ouvertes aujourd'hui sur des finalités qui façonnent son identité : l'agriculture, l'alimentation ou l'environnement, tandis que le Cirad a pour mission de "contribuer au développement rural des régions chaudes, par des recherches et des réalisations expérimentales, principalement dans les secteurs agricoles, forestiers et agroalimentaires" ². Les recherches finalisées ont pour objectif d'améliorer la connaissance d'un objet ou d'un processus physique, chimique, biologique, économique ou social, cette lacune de connaissance étant identifiée comme un facteur limitant d'un processus de développement harmonieux sur les plans économique, social et environnemental ³. Cela signifie que les questionnements scientifiques sont orientés par les défis planétaires posés par l'alimentation, l'environnement et la valorisation des territoires, que l'agriculture et l'agronomie ont à relever, et que le processus de développement constitue à la fois l'origine et le point d'aboutissement d'une action de recherche. Les recherches finalisées ont en effet deux origines de même importance : d'une part la dynamique proprement dite des connaissances, et d'autre part les problèmes sur lesquels buttent les sociétés.

Le but de la recherche finalisée est de comprendre pour pouvoir agir dans un monde en constante évolution (une évolution en partie due aux résultats de la recherche elle-même). En tant qu'institutions de recherche finalisée, l'Inra et le Cirad ont la responsabilité de mettre au point des méthodes et d'inventer des techniques qui seront autant indispensables à l'action qu'à la production des connaissances proprement dites. La recherche finalisée impose en outre, très souvent, d'adopter une approche associant plusieurs disciplines et menée en partenariat.

Ceci suppose une capacité de "retour d'expérience" pour juger de l'impact des travaux, selon un pas de temps adéquat. Tout en autorisant une grande liberté dans le choix des stratégies de recherche, la notion de recherche finalisée indique clairement à l'Inra, au Cirad et à leurs agents, ce qui constitue son critère central de réussite ou d'échec : avoir contribué au développement.

L'Inra et le Cirad gardent ainsi la responsabilité de choisir, au cas par cas, entre des boucles de recherches "courtes", avec des opérations de recherche visant à apporter rapidement des améliorations concrètes à

¹ Décret n° 84-1120 du 14 décembre 1984 relatif à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra).

² Décret n° 84-429 du 5 juin 1984 portant création et organisation du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

³ Cette section est inspirée d'un rapport de B. Chevassus-au-Louis. Trois idées simples (et leurs conséquences) sur les pratiques de recherche au Cirad. Document de travail du Conseil Scientifique du Cirad. 19 novembre 2001, ainsi que des Actes du séminaire "Recherche finalisée : améliorons nos pratiques". Inra, 9 janvier 2007.

une situation donnée, et des boucles “longues”, nécessitant le recours à d’autres modèles, l’élaboration de nouveaux concepts. Ils ont toute liberté pour réaliser les différentes étapes d’une “boucle de recherche” ou, selon diverses formes d’association, confier à un partenaire une partie du travail. En revanche, ils conservent une responsabilité globale vis à vis de la réussite d’une boucle de recherche, qui lui interdisent de se désintéresser de l’une de ces étapes. Ils sont également légitimes dans une décision de ne pas engager une recherche. En retour, la responsabilité (éthique) des deux organismes de recherche ne s’arrête pas seulement à l’aboutissement de leurs travaux de recherche. Elle va jusqu’à en connaître les effets d’une mise en œuvre de leurs résultats.

La question du développement agricole a longtemps été pensée et organisée selon une conception linéaire de “filiale du progrès”, à l’image des filières de produits. Les différents opérateurs (recherche fondamentale, recherche appliquée, organisations de développement, agriculteurs...) se transmettaient leurs questions et leurs réponses et les savoirs, supposés concentrés à l’une des extrémités, diffusaient ainsi vers les utilisateurs. Ce schéma est remplacé par le concept de “réseaux d’innovation”. Les opérateurs ou acteurs disposent chacun d’un certain nombre de savoirs et de savoir-faire, mais aussi et surtout de liaisons privilégiées et efficaces avec d’autres opérateurs. L’élaboration des innovations résulte donc des circulations complexes et interactives d’informations au sein de ces réseaux. En outre, la mondialisation des échanges, la “désectorialisation” de la recherche agronomique et le développement des technologies de l’information font que ces réseaux ont une grande flexibilité, peuvent impliquer des acteurs répartis sur l’ensemble de la planète et qu’il existe souvent une certaine redondance des réseaux par rapport à un domaine d’innovation donné. Le paradigme de “l’innovation ouverte” et la pression mise par les pouvoirs publics pour le montage de partenariats public-privé changent considérablement le positionnement de l’Inra et du Cirad. En effet, il n’existe pas dans un réseau de point de passage obligé. Il s’agit de devenir l’un des “lieux fréquentés”, ce qui suppose trois démarches complémentaires : (a) avoir une capacité d’identification et “d’analyse fonctionnelle” des réseaux, (b) développer des interfaces actives avec des partenaires eux-mêmes actifs pour capter et restituer l’information, et (c) apporter une valeur ajoutée reconnue dans le traitement de cette information.

ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE ET RECHERCHE D’ÉTHIQUE : “UNE INQUIÉTUDE NÉCESSAIRE ET SANS FIN”⁴

L’éthique tend à établir les critères pour juger si une action dans son objet, dans ses motifs, ses moyens et ses conséquences est bonne ou mauvaise ; elle se manifeste dans l’ordre social et politique par “la visée de la vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes”⁵.

À l’intérieur de l’Inra et du Cirad, l’éthique et la déontologie des chercheurs font l’objet de réflexions suivies notamment sur les moyens et les conditions d’élaboration de connaissances et de savoirs. L’éthique devient l’affaire de tous aussi quand il s’agit d’explicitier les choix et d’exercer son discernement pour agir en toute responsabilité. Cependant le questionnement sur les finalités des thèmes ou objets de recherches en cours ou à venir reste et même devient de plus en plus nécessaire dans un contexte relativement bien doté en moyens, en compétences, et cela, dans un environnement mondial à tant d’égards inefficace confronté aux problèmes de pauvreté, de malnutrition et de menaces sur les équilibres écologiques de la planète. L’Inra et le Cirad ont des ressources pour contribuer à relever ces défis considérables et en ont la volonté inscrite dans leurs plans stratégiques.

Les développements modernes des sciences et des techniques ne sont pas totalement entrés dans ce que l’on appelle la culture qui traditionnellement, tout au moins dans les civilisations occidentales, porte un intérêt pour les objets esthétiques et pas assez pour les objets techniques. Si donc les scientifiques font le pas pour réduire cette disjonction, cela en soi constitue déjà une démarche éthique, tant la recherche ne

⁴ Sicard D. “L’alibi éthique”. Paris : éd. Plon, 2006.

⁵ Ricoeur P. “Soi-même comme un autre”. Paris : éd. Seuil, 1990.

peut plus se contenter d'apporter simplement des connaissances, des propositions pour expliquer le monde ou des solutions techniques pour s'en rendre comme "maître et possesseur", mais doit être vigilante sur les applications qui en sont et en seront faites.

LIEN ENTRE LES DEUX QUESTIONS ET ARTICULATION ENTRE LES DEUX AVIS

"Relever le défi alimentaire et celui de la valorisation non alimentaire des productions agricoles" n'est pas sans lien avec la question de "la sécurité alimentaire et modèles de consommation alimentaire", car toutes deux touchent directement au mode de vie des hommes et à la survie d'une proportion croissante de la population mondiale. Ces deux questions couvrent la problématique du développement durable : environnement, économie et social, et soulèvent des interrogations communes :

- Comment faire en sorte que les impératifs du développement durable ne relèguent pas au second plan l'urgence de la sécurité alimentaire ?
- Comment établir des mécanismes effectifs de protection de l'environnement, où il n'y a pas de mécanismes effectifs de protection sociale ?
- Jusqu'où solliciter la plasticité des modes de vie, des comportements alimentaires pour répondre au double défi alimentaire et énergétique ? Autrement dit, comment apporter à certains ("Suds") et maintenir pour d'autres (Nord), la sécurité alimentaire dans le respect de leurs "écosystèmes socioculturels" ?
- Comment faire en sorte que les recherches et les savoir-faire développés par l'Inra et le Cirad dans ces deux domaines - valorisation alimentaire et non-alimentaire - contribuent à plus de justice sociale, d'équité et de solidarité ?
- Quelle hiérarchie donner aux principes sous-jacents aux choix de projets de recherche ? Quelle sera la robustesse de cette hiérarchie si nous l'appliquons à d'autres sujets ?
- Qu'est-ce qui dans tous les cas sera inacceptable en matière de modèle alimentaire d'une part, de sécurité alimentaire et énergétique d'autre part ? Qu'est-ce qui fera que l'inacceptable devienne acceptable et dans quelles limites ?

Le préambule aux deux premiers avis a été adopté par les membres du comité, le 3 juillet 2009.